

COMMUNE DE LA BRUYERE  
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M .....

.....

Madame,  
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que cinq points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 26/5/2016 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils ont été déposés par Monsieur Soutmans, Conseiller Communal ECOLO.

Ils sont libellés de la manière suivante :

**1. Rallye de Wallonie à Warisoulx** : Le samedi 30 avril, durant le rallye de Wallonie, un équipage engagé dans la course a effectué une solide sortie de route à Warisoulx rue de la Respaille en démolissant en partie une villa. Selon L'Avenir, *les dégâts à la villa sont très importants, la véranda a bougé, une partie du toit a également souffert et la stabilité du bâtiment est compromise. Les habitants devront être relogés durant les travaux car la maison est inhabitable suite à cet accident.* Outre les remerciements au personnel du service des travaux de La Bruyère qui s'est rendu sur place pour étançonner la maison et déblayer les nombreux débris, le groupe Ecolo demande au Collège quelles suites il compte donner à cet incident, à première vue, pas unique même si le plus spectaculaire :

- Quelles autorisations ont été données aux organisateurs avec quelles précautions pour les habitants de La Bruyère, riverains du circuit ?
- Ces conditions ont-elles été respectées ? Si non, quelles sont les suites ?
- Quand les riverains ont-ils été avertis ?
- Le Collège compte-t-il renouveler ce type d'autorisation à l'avenir ?

**2. Parc communal – nuisances corvidés** : des riverains du Parc Communal se plaignent de la présence de nombreux corvidés depuis deux ans dans le Parc communal des Dames Blanches : outre les nuisances sonores, ces oiseaux s'attaquent aux jardins, aux cours et y laissent de nombreux dépôts. Ces faits sont-ils connus du Collège et que compte-t-il prendre comme mesures pour enrayer ces proliférations néfastes pour le voisinage ?

**3. Campagne Pollec (BEP) – Convention des maires.** L'initiative wallonne POLLEC permet à des communes de bénéficier d'un soutien financier pour le recours à une expertise externe en vue d'élaborer un plan d'action en faveur de l'énergie durable. Le 16 février 2016, le BEP a annoncé sa proposition d'un projet-pilote en fédérant 11 communes namuroises dont La Bruyère sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (20 % pour 2020 et 40 % pour 2030). Aujourd'hui où en est ce projet ? Que propose-t-il pour La Bruyère comme actions concrètes ?

**4. Acquisition d'un cheval de trait pour les services communaux** : Le Ministre Collin a lancé un appel à projet pour utiliser des chevaux de traits dans les administrations communales (10 000 euros avec un bonus de 2500 euros si plusieurs communes s'associent). Le Collège compte-t-il saisir cette opportunité pour les services communaux et valoriser l'image rurale de notre Commune ?

**5. CLDR** : Le dossier de l'ODR est passé à la CRAT ce mardi 17 mai 2016. Le Collège peut-il informer le Conseil des résultats de cette étape importante pour La Bruyère ?

La Bruyère, le 23/5/2016

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE